

Quelqu'un a déclaré que je n'étais pas autorisé à traiter une question scientifique comme celle-là. Je parle, monsieur l'Orateur, selon ma propre expérience; je m'en tiens à l'aspect pratique du problème et, tout en faisant l'éloge des médecins, je parle en même temps pour ceux qui souffrent de cette terrible maladie, en ma qualité de victime de ce mal et parce que j'ai moi-même été soumis dans une clinique à une opération d'exploration qui a duré deux heures. Il ne s'agissait pas simplement d'une simple auscultation puisqu'on a dû pratiquer une incision de dix pouces pour constater que mon cas était désespéré. Je parle en connaissance de cause de ce que le docteur Davidson a fait pour moi et je m'apitoie sur le sort de ceux qui sont atteints de cette affection. C'est pourquoi je me suis permis de prendre la parole pour traiter une question scientifique.

Je n'ai rien négligé pour répandre la bonne nouvelle. Des 7.000 exemplaires du discours que j'ai prononcé à la Chambre le 7 février dernier, plus de 6.000 ont été distribués un peu partout au Canada. Je reçois des lettres de toutes les régions du pays et l'opinion publique appuie mes efforts. Si le Gouvernement l'ignore, il est temps que je le lui apprenne. J'ai eu l'occasion de me rendre à Calgary au cours de la première semaine d'avril et on avait préparé une réunion à mon intention. Les assistants n'étaient pas très nombreux mais l'assemblée revêtait un caractère véritablement sérieux et je reçois encore des communications de certaines gens qui encouragent les citoyens de cette ville à exhorter le Gouvernement à prendre des mesures pour préserver les découvertes de ce grand Canadien qu'est le docteur J. R. Davidson. J'ai tenu une assemblée dans ma propre ville et je désire donner lecture d'une résolution adoptée à cette occasion.

Un certain M. Pugsley, qui représente le comité législatif des associations de chemins de fer de la Colombie-Britannique, était à Winnipeg la semaine dernière où il faisait une enquête personnelle sur le travail du Dr Davidson. Voilà un genre de travail qui se poursuit à travers tout le pays; n'empêche que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba, qui est tout aussi coupable, se déchargent sur d'autres de leurs responsabilités. Telle est la situation.

La résolution que je vais citer a été signée par le conseil municipal de Portage-la-Prairie, par le conseil de la municipalité rurale de Portage-la-Prairie et l'autre jour, par la Fédération de l'agriculture du Manitoba. Je ne lirai pas la résolution en entier car cela prendrait trop de temps.

[M. Abbott.]

M. MacNICOL: Prenez le temps de la lire. C'est important.

M. COLDWELL: Consignez tout au hasard.

M. LEADER: On voudra bien remarquer qu'on demande, dans cette résolution, une enquête complète et impartiale, dont auront connaissance les journaux et le public; en passant, je fais remarquer que le comité médical du Conseil national de recherches a adopté une attitude tout à fait opposée. Pendant que je me trouvais à Winnipeg, un représentant du Conseil de recherches me dit: "Monsieur Leader, nous ferons mener une enquête, si vous le voulez absolument, mais elle aura lieu à huis clos. Ces malades dont vous parlez ne désirent pas que tout le monde se mette au courant de leurs affaires personnelles. S'il doit y avoir une enquête, il serait préférable pour vous-même, pour les malades et pour la faculté médicale qu'elle ne fût pas publique." Ces résolutions, cependant, et l'attitude du Dr. Davidson réclament une enquête impartiale dont auront connaissance les journaux et le public. On veut par là que le peuple puisse juger aussi bien que le tribunal qui mènera l'enquête. Voici un passage de la résolution adoptée à Portage-la-Prairie:

On a également demandé, au moyen d'une résolution, une enquête complète et impartiale touchant le traitement du cancer par le Dr Davidson, en quête dont auront connaissance les journaux et le public.

Je passe maintenant à la résolution adoptée à une réunion tenue à Portage-la-Prairie. Cette réunion, sous les auspices de la chambre de commerce, eut lieu dans le plus grand théâtre de la ville, qui fut rempli à capacité. L'assistance était enthousiaste et la résolution fut adoptée à l'unanimité. Je ne lirai pas le préambule, mais me contenterai de donner l'essentiel de cette résolution dont le premier ministre possède un exemplaire (s'il n'en a pas un, c'est qu'on n'a pas suivi mes conseils). Voici:

Il est donc résolu, en face du danger toujours plus grand que constitue le cancer pour notre vie nationale, que nous insistions fortement auprès du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province du Manitoba pour que, conjointement ou séparément, ils procèdent immédiatement à un examen complet et impartial du traitement Davidson contre le cancer. A notre avis, il importe que cette enquête soit ouverte à la presse et au public.

Il convient peut-être de comparer le chiffre des décès attribuables au cancer à celui des morts dues à la guerre. Je disais au premier ministre hier soir, que cette question revêtait pour moi, à certains égards, plus d'importance que la guerre elle-même. On voudra peut-être apporter des réserves à cette affirmation,